

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° I-635

présenté par

M. de Courson, M. Castellani, M. Mathiasin, M. Morel-À-L'Huissier et Mme Youssouffa

ARTICLE LIMINAIRE :

I. – À la quatrième ligne de l'avant-dernière colonne du tableau de l'alinéa 2, substituer au nombre :

« -4,0 »,

le nombre :

« -3,8 ».

II. – En conséquence, à la septième ligne de la même colonne du même tableau du même alinéa, substituer au nombre :

« -5,0 »

le nombre :

« -4,8 ».

III. – En conséquence, à la dixième ligne de ladite colonne dudit tableau dudit alinéa, substituer au nombre :

« 56,6 »

le nombre :

« 56,4 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement a pour objet de donner au Gouvernement un nouvel objectif du solde structurel et donc de faire des économies.